consentons à les payer les uns et les autres, conformément à la ventilation relative qui en sera faite par experts. En un mot, nous entendons réitérer notre soumission conformément au décret d'instruction et d'après toutes les dispositions y contenues, n'entendant en omettre aucune, mais nous soumettre à toutes, quand quelques-unes seraient par nous omises, et nous conformer entièrement à toutes relativement aux prix et conditions de chaque classe de biens, même de ceux dont le prix et le mode n'est pas encore décrété.

A l'effet des ventilations et estimations à faire, nous déclarons choisir pour notre expert la personne de M. Jean-Joseph Reynaud, notaire royal de la présente ville, que nous autorisons à y procéder, conjointement avec l'expert et les experts qui seront nommés par le directoire du district. Consentons à en passer par l'estimation du tiers expert qui, en cas de partage, sera nommé par le département ou son directoire.

En conséquence, nous nous soumettons de nouveau, et conformément à la délibération du conseil général de cejourd'hui, à déposer en la Caisse de l'Extraordinaire à concurrence des trois quarts du prix qui sera fixé, quinze obligations payables en quinze années et portant intérêt à cinq pour cent, comme aussi à nous conformer d'ailleurs très exactement et pour le payement de nos obligations et pour notre jouissance jusqu'à l'époque des reventes, à toutes les dispositions du décret et de l'instruction de l'Assemblée nationale.

Fait à l'hôtel commun de Périgueux, le neuf octobre mil sept cent quatre-vingt-dix.

[Signé :] Thouverez, off[r] mun.; Lapeyre, off[r] mun.; Tamarelle aîné, off[r] mun.; Duchassaing, off[r] mun. ; Sauveroche, off[r] mun. (1).

R. Villepelet.

(*A suivre.*)

NÉCROLOGIE

Philippe de Bosredon.

M. Philippe-Marie de Bosredon, ancien conseiller d'Etat, ancien secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, ancien membre du Conseil général de la Dordogne, ancien directeur de la Compagnie d'Assurances générales sur la vie, vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord, commandeur de la Légion

(1) Arch. nat., Q [1], 44.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Cliché de M. Ch. Durand.

PH. DE BOSREDON

d'honneur, appartenait à une famille d'ancienne bourgeoisie dont la filiation s'établit sans interruption depuis le règne de Henri IV (1).

En 1602, un Martial de Bosredon se marie avec demoiselle Peyronnie de Lafon ; leur fils s'allie à demoiselle Bernarde de Sauvet de Mazebrier ; leur petit-fils avec demoiselle Françoise Beaudenom de Lamaze ; leur arrière-petit-fils, Antoine de Bosredon, sieur de Langle, s'allie à demoiselle Catherine de Bailhot de Couderc ; leur fils se marie avec demoiselle Marguerite de Lardin. De ce dernier mariage naissent plusieurs enfants ; l'aîné des fils, Jacques de Bosredon, sieur de la Rivière, s'unit à Antoinette Brossard de Marsillac, demoiselle de la Sautellerie (2).

Un de leurs fils se marie avec demoiselle Gauthier de la Fauconnie, et leur petit-fils Jean de Bosredon, sieur du Pont, avec demoiselle Madeleine Mayaudon de Preyssac. Ce mariage donna naissance à un fils, Louis-Auguste de Bosredon, qui s'unit à demoiselle Louise-Thérèse Rivet (3). Enfin, de cette union naquirent, le 26 mars 1827, M. Philippe-Marie de Bosredon, et le 22 février 1831, M. Jean-Baptiste-Alexandre de Bosredon.

C'est au château de la Fauconnie, commune de Chavagnac, canton de Terrasson, que naquit Philippe-Marie de Bosredon. Cette propriété de la Fauconnie appartenait jadis, dès le commencement du XVI^e^ siècle à la famille Gauthier (4).

Quelques années avant la Révolution, pour ne pas remonter plus haut, nous trouvons une demoiselle Anne-Marie Gauthier de la Fauconnie qui se marie avec François Mayaudon de Preyssac, lieutenant de cavalerie au régiment du Périgord, né à Terrasson, mort à Chavagnac, le 20 septembre 1808, âgé de 66 ans.

C'est une de leurs filles, demoiselle Madeleine Mayaudon de Preyssac, qui se maria, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avec Jean

---

(1) Les armes de la famille de Bosredon sont : d'argent au faucon de sable posé sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Timbre : Couronne comtale. (*Armorial de la Noblesse du Périgord*, par M. de Froidefond de Boulazac t. II, p. 25.)

(2) De Bosredon-Larivière était maire de Beauregard pendant la Révolution. Ce fut un ardent patriote ; on signale plusieurs dons qu'il fit en faveur des ambulances des armées de la République. (*Annales Terrassonnaises*, par Grand, p. 130.)

(3) Fille de M. le baron Rivet, préfet de la Dordogne, en 1801, au début de l'organisation des préfectures.

(4) Les armes de la famille Gauthier étaient : d'argent à une fasce de gueules de 3 croisettes d'or et accompagnée de 3 croissants d'azur, 2 en chef et 1 en pointe.

de Bosredon, dit du Pont ou du Pon, que l'on s'habituait à appeler du nom de cette terre et que l'on qualifiait aussi quelquefois « d'*Empereur du Causse*. »

Avant de devenir la propriété de la famille de Bosredon, la Fauconnie était une sorte de Chartreuse, qui avait remplacé pour la famille Gauthier, la petite gentilhommière de la Fauconnie-Basse, maintenant maison de métayers dont les deux tours rondes et délabrées rappellent l'antique et noble origine.

Aujourd'hui, la Fauconnie est une élégante habitation entourée de terrasses fleuries et d'arbres centenaires. On y accède par une belle avenue de tilleuls. A l'est de l'habitation le regard est surtout attiré par une vieille tour carrée de vingt-cinq mètres de hauteur, couronnée de mâchicoulis avec fenêtres à meneaux, dernier vestige du château de Chavagnac, détruit par un incendie avant la Révolution (1). La vue s'étend au loin sur des terrains accidentés couverts de chênes et de taillis où abonde la truffe, source d'importants revenus pour la contrée Du côté opposé, l'aspect est tout différent ; le sol plus fertile est couvert de prairies et de quelques vignobles ; ici le noyer a remplacé le chêne.

***

C'est dans cette belle demeure de la Fauconnie, lieu de sa naissance, que M. Philippe de Bosredon passa sa jeunesse et dans laquelle il retournait toujours avec plaisir.

Il fit ses études au séminaire de Brive avec le jeune de Marqueyssac, qui devint amiral, M. Brunet, plus tard sénateur de la Corrèze, et d'autres jeunes gens qui se distinguèrent par leur valeur. Très studieux lui-même, de tous temps, les tableaux de famille le représentaient toujours un livre à la main.

Entré au Conseil d'Etat comme auditeur en 1849, il fut, plus tard, attaché à la personne de M. Rouher, alors ministre. Devenu maître des Requêtes (1858-1865), puis conseiller d'Etat (1865-1870), M. Ph. de Bosredon continua à son ancien chef son respect et son absolu dévouement. L'impératrice Eugénie l'avait elle-même pris en grande estime. Il l'accompagnait souvent, notamment lors de l'inauguration de cette belle villa à Biarritz, à laquelle elle donna son nom, de l'inauration du chemin de fer de Cherbourg, dans ses visites aux hôpitaux pendant l'épidémie de choléra.

Aux fêtes des Tuileries, de Saint-Cloud et ailleurs, il était recherché pour son esprit et son tact. Instinctivement, cependant, il fuyait le

(1) Voir *Notice sur Chavagnac et Cousages*, par Ph. de Bosredon (*Bulletin* de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. VIII, 3e livraison, p. 361.)

monde, il ne s'y plaisait qu'accompagné de son excellent frère. Napoléon III le décora de la Légion d'honneur ; il devint plus tard commandeur de cet ordre. Il était, en outre, titulaire de nombreuses décorations d'ordres étrangers, mais il les cachait toutes avec autant de soin que d'autres les exhibent.

Représentant au Conseil général de la Dordogne, le canton de Terrasson (1861-1882), il y joua un rôle important par le talent et la lucidité qu'il montrait dans toutes les affaires financières ou autres, intervenant dans toutes les discussions avec une autorité, une sûreté de vue incomparables. Il publia, à cette époque, dans la *Revue des Deux Mondes*, une consciencieuse étude sur les chemins vicinaux de France, et dans les *Annales des chemins vicinaux* une notice sur la législation vicinale et la situation de la vicinalité dans les divers Etats européens.

Directeur de l'importante Compagnie d'Assurances générales sur la vie (1873-1891), il donna à cette Compagnie une vigoureuse impulsion qui assura sa marche en avant. Tout de suite au courant des questions qui intéressaient ses nouvelles fonctions, il fit paraître une brochure sur la *Bibliographie française* de l'assurance sur la vie.

En 1883, ses échecs aux élections du Conseil général ne l'affectèrent pas comme ceux de son frère. Le contact des hommes, le voisinage de la Cour, lui avaient permis de connaître vite le cœur humain et l'habituèrent à compter d'abord sur l'ingratitude. Il savait que le plus mortel ennemi était souvent celui qu'on avait supérieurement obligé.

Sa vie fut, au surplus, assombrie par de nombreux deuils qui frappèrent ses amis et ses parents, et dont il ressentit vivement le contrecoup.

Son neveu et filleul, Auguste-Philippe de Bosredon, lieutenant de l'infanterie de marine, mourut à bord du *Chandernagor* le 16 mars 1898, à l'âge de 29 ans, en revenant du Tonkin, où il s'était signalé par sa vaillance (1). Cette perte lui fut particulièrement douloureuse. Mais rien ne devait égaler la peine que lui causa la mort de son frère, M. Jean-Baptiste-Alexandre de Bosredon, décédé à la Fauconnie, le 14 mars 1904 (2), car il aimait ce frère comme son meilleur ami. Il eût pu dire que sa vie était un des plus grands biens de la science, ainsi que s'exprimait Désiré Nisard, parlant d'un de ses intimes.

(1) Voir *Notice nécrologique* sur M. Auguste-Philippe de Bosredon. Une brochure in-8°. Tarbes, imprimerie Larrieu, 41, rue des Grands-Fossés, 1900.

(2) Voir *Notice nécrologique* sur M. J.-B.-A. de Bosredon, par G. Lafon. Une brochure in-8°. Périgueux, Imprimerie de la Dordogne, 1903.

Montesquieu a dit : « Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » Heureux donc ceux qu'attire la lecture. Ils trouvent dans le livre des amis fidèles qui les consolent non seulement de la disparition de vrais amis, mais encore des déceptions que font éprouver ces faux amis dont parle le poète latin, qui vous abandonnent lorsque les temps deviennent nuageux.

Or, M. Ph. de Bosredon aimait passionnément la lecture. C'est à elle qu'il consacrait ses loisirs, heureux de pouvoir encore être utile à ses concitoyens, et particulièrement à ses compatriotes périgourdins en les faisant profiter du fruit de ses études. Telle l'abeille qui, après avoir butiné sur les nectaires des fleurs, apporte à la ruche le miel dont profitera la collectivité.

Il existe à Paris, dans la Bibliothèque nationale, une importante collection cotée *Périgord*. Cette collection, mine inépuisable et si précieuse de documents, fut formée par la réunion de matériaux rassemblés par trois savants ecclésiastiques, les PP. Leydet et Prunis, et l'abbé de Lespine, au prix de grands labeurs, nécessités par l'étude des chartriers des abbayes, des châteaux, des municipalités du Périgord ; dépôts précieux dont beaucoup ont péri, mais qui survivent en partie, grâce aux notes prises par ces trois savants, quelques années avant la Révolution de 1789.

On conçoit combien il était difficile de recourir à cette collection sans un catalogue, y puiser le renseignement désiré dont la recherche nécessiterait le dépouillement de 183 énormes volumes. M. Ph. de Bosredon eut la patience d'en dresser un inventaire complet, donnant une idée des matières contenues dans chaque tome, rendant ainsi plus faciles et plus accessibles à ses compatriotes les innombrables recherches historiques contenues dans la collection périgourdine.

Collectionneur habile de timbres, de cachets et de sceaux, il publia de nombreuses monographies sur les timbres de la France et de ses colonies, de l'Espagne, de la Suisse, de la Belgique, du grand-duché d'Oldenbourg, du royaume de Saxe, du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin. Il traduisit de l'Espagnol, de l'Italien, de l'Allemand, de l'Anglais, plusieurs notices sur la philatélie. Sa collection devint bientôt une des plus importantes de France et de l'étranger.

En 1881 et 1882, il dota le Périgord de deux recueils de sigillographies (1), qui obtinrent à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une première mention au concours des ouvrages sur les antiquités nationales. Quelques années plus tard, il fit paraître une nouvelle

(1) *Sigillographie du Périgord*, 1881. — *Supplément à la Sigillographie du Périgord*, Périgueux, 1882.

édition de sa *Sigillographie du Périgord* (1), revue, corrigée et considérablement augmentée, contenant les descriptions de 1286 sceaux. Cette précieuse collection comprend deux parties : 1° Sceaux laïques : comtes du Périgord, villes, seigneurs et familles seigneuriales, sénéchaussées et sénéchaux, cours et juridictions, offices, établissements publics, corporations ; 2° sceaux ecclésiastiques : évêques de Périgueux, évêques de Sarlat, officialités, chapitres et églises, clergé régulier, ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

M. Ph. de Bosredon ne borna pas au Périgord la nomenclature des sceaux et cachets ; il étendit ses recherches sigillographiques au Bas-Limousin, à l'Angoumois et à la Haute-Vienne. En 1886, il fit paraître, avec la collaboration de M. Ernest Rupin, président de la Société historique et archéologique de Brive, un recueil sigillographique du Bas-Limousin, dont les premiers essais avaient déjà paru dans le *Bulletin* de cette Société. Cet énorme ouvrage, véritable travail de bénédictin, est enrichi de nombreux dessins qui se recommandent par l'exactitude de l'érudit comme par le talent de l'artiste. Ce volume, suivi de nouveaux suppléments en 1896, comprend également deux parties principales : 1° Sceaux laïques : villes, grands feudataires (vicomte de Turenne), seigneurs et familles seigneuriales, cours et juridictions, offices, collèges, associations, professions ; 2° Sceaux ecclésiastiques : cardinaux originaires du Bas-Limousin, évêques de Tulle, évêques originaires du Bas-Limousin, officialités, églises, clergé régulier, commanderies de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem. Cet ouvrage est des plus complets, des plus intéressants, et exceptionnellement remarquable (2).

« En parcourant ces longues collections de sceaux et de cachets » avec leurs devises ou emblèmes héraldiques, écrit M. Dujarric-» Descombes, dans un compte-rendu, le lecteur le plus prévenu con-» tre les choses du passé ne sera plus tenté de regarder les armoi-» ries comme de simples hochets de la vanité humaine ; il ne pourra » s'empêcher de reconnaître l'importance de ces « fragiles et curieux » monuments » qui nous laissent entrevoir avec leur costume et les attri-» buts de leur autorité temporelle et spirituelle, les familles féodales, » les seigneurs, les évêques et les abbés, les municipalités, les juri-» dictions civiles et ecclésiastiques. Pourquoi le sceau dont se sont

---

(1) Brive. Imprimerie Roche, in-8°, broché de 494 pages, 1891.

(2) *Sigillographie du Bas-Limousin*, 1886, in-8°, broché de 840 pages. *Nouveaux suppléments à la Sigillographie du Bas-Limousin*, 1896, in-8° broché de 419 pages.

» servis tant et de si hauts personnages pour établir l'authenticité de » leurs actes, ne serait-il pas digne d'une étude attentive de la part de » l'historien ? »

M. Joseph Mallat, professeur d'études commerciales de la Charente, auteur d'une notice sur la *Sigillographie ecclésiastique de l'Angoumois*, s'adressa à M. Ph. de Bosredon pour compléter son œuvre. Cette collaboration eut pour résultat la publication de la *Sigillographie de l'Angoumois* (1), où nous retrouvons le classement méthodique, la netteté d'expression et l'érudition qui caractérisaient les travaux du même genre de M. Ph. de Bosredon. Malheureusement, cet ouvrage ne fut tiré qu'à trente exemplaires. M. Ph. de Bosredon publia dans le *Bulletin* de la Société historique et archéologique de la Haute-Vienne de nombreuses notes pour servir à la sigillographie de ce département (2).

Rappelons encore qu'il fit paraître dans le *Bulletin* de notre Société, en 1877 et 1880, une nomenclature des monuments et gisements de l'époque anté-historique, dans le département de la Dordogne, résultat de patientes recherches dans les nombreuses publications concernant l'âge de pierre, dont l'étude a pris depuis peu un si grand essor sous l'impulsion donnée par les de Mortillet, les Cartailhac et les Rivière...

Dès 1874, il s'était produit dans notre province un grand mouvement scientifique qui donna naissance à notre Société historique et archéologique. M. Ph. de Bosredon fut nommé vice-président, pour l'arrondissement de Sarlat, de notre Société naissante, dont firent de suite partie l'élite des gens studieux de notre contrée. Et depuis, il n'est pas un *Bulletin* de la Société où ne se trouvent reproduites quelques communications de celui qui, avec le docteur Galy, M. Dujarric-Descombes, M. le marquis de Fayolle, M. E. Massoubre, M. Villepelet, etc., avait le plus contribué à sa création.

Inspiré par le désir de consacrer ses dernières études à son pays natal, M. Ph. de Bosredon élabora, avec M. de Roumejoux, notre regretté président, et M. Ferd. Villepelet, archiviste départemental, un important ouvrage sur la *Bibliographie du Périgord*, ouvrage ayant pour objet de cataloguer et de décrire les écrits de tout genre, composés par un auteur périgourdin, les écrits imprimés en Périgord, les

---

(1) Un volume in-4° de 217 pages. Périgueux, Imprimerie de la Dordogne, 1892.

(2) *Bulletin* de la Société archéologique et historique du Limousin, t. 37, p. 166, 1890; t. 38, p. 67, 1891 ; t. 39, p. 306, 1892.

écrits qui, sans rentrer dans les deux catégories précédentes, se rapportent directement au Périgord.

Cet important ouvrage, ce précieux instrument d'études, fut publié sous le patronage et aux frais de notre Société, dont il méritait bien les honneurs et les sacrifices (1).

***

L'amour du travail, mis au service d'une merveilleuse puissance intellectuelle, permit toujours à M. Ph. de Bosredon, au milieu d'occupations des plus grandes, de mener à bonne fin tous ces nombreux et multiples travaux, dont nous ne rappelons ici que les principaux.

Il jouissait de ce don précieux et rare de pouvoir plier son esprit à l'étude des branches les plus diverses des connaissances humaines.

A ces remarquables qualités intellectuelles venait s'allier, chez M. Ph. de Bosredon, des qualités de cœur non moins grandes, et je dirai de lui ce que je disais de son regretté frère, que si son esprit nous attirait, sa grande bonté nous séduisait encore davantage.

Depuis plusieurs années, il s'était retiré à Saint-Cloud, charmante cité pleine de souvenirs historiques et si éprouvée par le vandalisme des soldats prussiens en 1871. Sa demeure, dans un quartier tranquille, entourée de jardins, était bien la maison du sage; on y accédait par une rue dont le nom rappelle l'héroïsme du commandant Lareinty.

C'est là que la mort vint le prendre, le 15 mars 1906, dans sa 79e année.

Entouré de ses enfants et petits-enfants (il était veuf depuis le mois de novembre 1904), il conserva jusqu'au dernier moment, nous écrit un des membres de sa famille, toute sa connaissance, et fut admirable de résignation. Il avait lui-même réglé son convoi funèbre, et exigé une simplicité absolue, pas de fleurs, pas de couronnes, pas de discours, pas de démonstration. Bien qu'il n'ait été adressé, conformément à sa volonté, aucune invitation à ses obsèques, son extrême modestie ne put cependant empêcher l'affluence de ses amis, des compatriotes qui furent ses obligés, des chefs et des employés de la Compagnie des Assurances générales.

Telle fut, en peu de mots, la vie si bien remplie de cet homme de bien, de ce travailleur infatigable, de ce fin et consciencieux lettré,

---

(1) Cinq volumes in-8°. Imprimerie de la Dordogne. Périgueux, 1897-1898-1899-1901-1902.

dont la perte sera vivement ressentie par tous ceux qui l'ont connu, et particulièrement par notre Société historique et archéologique du Périgord, dont il fut une des gloires.

Gabriel LAFON.

M. Gustave Charrier.

C'est avec un douloureux étonnement que notre Société apprit la mort, survenue à Bergerac le 4 avril 1906, d'un de ses membres les plus zélés, M. Gustave Charrier, conservateur des archives municipales de Bergerac, conseiller municipal de cette ville.

Pierre-Auguste Charrier, dit Gustave, était né à Bergerac le 30 octobre 1840.

Muni d'une simple instruction primaire, il fut destiné à la profession de peintre qu'il exerça à Bergerac pendant une vingtaine d'années.

Ayant acquis dans cette profession une honnête aisance, il songea de bonne heure à un repos que l'activité de son âge et de son intelligence devaient rendre fertile.

Il se trouvait alors à Bergerac un homme modeste et érudit qui avait voué au passé de sa ville natale un culte passionné : c'était M. Michel Dupuy, auquel reviennent l'honneur et le mérite d'avoir sauvé de la destruction les riches archives municipales de Bergerac, qui gisaient jusqu'alors éparses et abandonnées dans une salle de la Mairie. M. Dupuy avait obtenu de l'administration municipale l'autorisation de classer et de mettre en ordre cet important amas de documents et en avait été nommé Conservateur.

Il distingua Charrier et sut l'intéresser à ce labeur auquel rien ne semblait l'avoir préparé ; sous sa direction, notre confrère, dont le zèle égala bientôt celui de son maître, acquit des connaissances réelles et approfondies en matière de paléographie. Les documents les plus ardus lui livrèrent leurs secrets et, dès ce moment, il conçut le projet de publier, avec le concours de la municipalité bergeracoise, l'importante collection des Jurades de Bergerac, comprenant tous les actes municipaux du milieu du XIV^e^ siècle à la Révolution.

M. Dupuy, vaincu par l'âge et voyant d'ailleurs son œuvre en excellentes mains, donna sa démission de Conservateur des archives municipales ; par arrêté du maire de Bergerac en date du 12 août 1893, M. Charrier fut désigné pour lui succéder.

Dès la même année 1893 paraissait le tome I des Jurades. L'œuvre ainsi entreprise était considérable. Il n'y avait pas moins de soixante